

COMMUNE de FOUCHERES-aux-BOIS

Département Meuse
Arrondissement : Ligny en Barrois
Canton : MONTIERS-sur-SAULX

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 AVRIL 2018**

N°6

OBJET: PROJET EOLIEN

L'an deux mille dix-huit, le six Avril, le Conseil Municipal de la Commune de FOUCHERES-aux-BOIS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur MARTIN Guy, maire.

Absents : Mme RENAUT S, Mr ECHARD Christophe

**Etaient présents : Mmes MONIOT Maris Claire, MOREAU Régine, LAURIN Marylène
Mrs DROUIN Stéphane, GUETRELLE Roger, MAGRON Laurent, PESCHELOCHE Elric, MARTIN Guy**

Secrétaire de séance : Mme LAURIN Marylène

Nombre de conseillers en service : 9

Compte rendu affiché le : 09/04/2018

Date de convocation : 29/03/2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention d'occupation des chemins communaux avec la Société NORDEX, porteuse du projet éolien, à signer les documents afférents à cette affaire ainsi que l'implantation d'éoliennes dans le Bois Communal de Menauçat.

*Fait et délibéré en séance ce jour, mois et an susdit.
Ont signé au registre tous les membres.
Actes rendu exécutoire après dépôt
et publication ou notification
en Préfecture le 09/04/2018*

**Pour copie conforme,
Le Maire**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501958-20180409-06-04-2018-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2018

Publication : 09/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

